



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E72967

VALABLE JUSQU'AU 06/02/2026

ÉDITÉ LE 10/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2002

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 24/12/2024
0

Raison sociale : BESNARD STEPHANE

LE PERRY
22510 SAINT-GLEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST GLEN

Siret : 440 999 845 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5036677

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10522544704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10522544704

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/01/2025

Téléphone : 02 96 42 72 55

Fax : 02 96 42 62 71

Portable :

Site Internet :

E-mail : menuiserie-besnard@orange.fr

Responsabilité légale :

BESNARD STEPHANE CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	10/10/2024
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	07/02/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	07/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	10/10/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/02/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	07/02/2024
o Isolation des combles perdus	07/02/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	07/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.